



MHM Corporate - Assemblée générale du 30 juin 2026 : Quorum non atteint et réunion convoquée en 2ème convocation

Paris, le 1 juillet 2026, 18h00 – MHM CORPORATE (« **MHM** ») informe ses actionnaires que le quorum requis par la loi et nos statuts n'a pas été atteint lors de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire convoquée le mardi 30 juin 2026, conformément à l'annonce faite par voie de communiqué de presse du 29 juin 2026. L'assemblée générale n'a donc pas pu délibérer sur première convocation.

En conséquence, et tel qu'annoncé précédemment, l'assemblée générale sera réunie en 2ème convocation le vendredi 17 juillet 2026 à 13h00 dans les locaux du cabinet d'avocats Lexelians, situés au 11, avenue de l'Opéra – 75001 Paris. Cette réunion a été décidée lors de la séance du Conseil d'administration de la Société tenue le 1er juillet 2026 à 11h00.

L'ensemble des publications légales et informations réglementées seront effectuées dans les délais requis et l'ensemble de la documentation relative à cette assemblée générale demeure disponible sur le site de MHM à l'adresse suivante :

<https://mymatchingcompany.com/fr/investors/>, sous la rubrique « Assemblées Générales ».

* * *

A propos de MHM CORPORATE

MHM CORPORATE est cotée sur le marché réglementé d'Euronext - compartiment C

ISIN : FR001400IE67 – MHM – Bloomberg : MHM:FP

MHM CORPORATE est éligible au PEA-PME.

Pour plus d'informations, merci de consulter le site myhotelmarch.com (section Investisseurs).

Contact MHM CORPORATE

contact@mhm-corporate.com